



HONORAIRES Au 01 Mars 2017

Honoraires pour les baux d'habitations

	H.T	T.T.C
Honoraires de gestion courante : A la charge du propriétaire	5 %	6%
Frais administratifs par lot : A la charge du propriétaire	1,00 €	1,20 €
Honoraires du tableau d'aide à la déclaration des revenus fonciers :	inclus dans les honoraires de gestions.	
Assurance Lovers Impavés et dégradations : (facultative)	1,92 %	2,30 %
A la charge du propriétaire (contrat avec la compagnie d'assurance APRIL)		
Honoraires de reprise de gestion par lot (le cas échéant) :	83,33 €	100,00 €
Frais de clôture anticipée du mandat de gestion par lot d'habitation. :	125,00 €	150,00 €
Avenant au bail : (à la charge du demandeur (mandant ou locataire))	79.16 €	95,00 €
Suivi des travaux et paiement des factures inférieures à 1000 euros :	inclus dans les honoraires de gestions.	
Suivi des travaux et paiement des factures supérieures à 1000 euros sans maître d'œuvre :	4.17 %	5% du montant
Déclaration et gestion de sinistres d'assurances (le cas échéant) :	70.82 €	85,00 €

Honoraires de Location conformément à la loi ALUR de Mars 2014. :

A partager de moitié entre le mandant et le locataire, pour un maximum de 8 euros du m² chacun suivant la surface (loi Boutin ou carrez) du logement:
Visite des logements ; Constitution et traitement des dossiers ; Rédaction et signature des baux,

Honoraires des états des lieux conformément à la loi ALUR de Mars 2014. :

A partager de moitié entre le mandant et le locataire, pour un maximum de 3 euros du m² chacun suivant la surface (loi Boutin ou carrez) du logement:
Rédaction des états des lieux entrants et sortants

HONORAIRES DE LOCATION TTC Pour chaque partie (locataire et mandant) Hors état des lieux (dans la limite maximum 8 €/ m ² du logement)	HONORAIRES Rédactions états des lieux TTC Pour chaque partie (locataire et mandant) (dans la limite maximum 3€/m ² du logement)	TOTAL TTC (locataire et mandant)
---	--	-------------------------------------

Appartements :

Type 1 / studio à partir de 21 m ² :	169,00 €	60,00 €	229,00 € / 229,00 €
Studio Meublé à partir de 24 m ² :	199,00 €	60,00 €	259,00 € / 259,00 €
Type 2 :	199,00 €	60,00 €	259,00 € / 259,00 €
Type 2 Meublé :	219,00 €	80,00 €	299,00 € / 299,00 €
Type 3 :	239,00 €	80,00 €	319,00 € / 319,00 €
Type 4 :	269,00 €	80,00 €	349,00 € / 349,00 €
Type 5 et plus :	310,00 €	80,00 €	390,00 € / 390,00 €

Maisons :

Au loyer maximum de 500,00 €.	295,00 €	100,00 €	395,00 € / 395,00 €
Au loyer de 501,00 € à 700,00 €	300,00 €	150,00 €	450,00 € / 450,00 €
Au loyer de 701,00 € à 800,00 €	340,00 €	150,00 €	490,00 € / 490,00 €
Au loyer de 801,00 € à 1000,00 €	390,00 €	200,00 €	590,00 € / 590,00 €
A partir 1001,00 € de loyers	600,00 €	250,00 €	850,00 € / 850,00 €

Garages :	80,00 €		40,00 € / 40,00 €
------------------	---------	--	-------------------

Honoraires pour les locaux professionnels et commerciaux

Honoraires de location locaux commerciaux / locaux professionnels :

2 mois de loyer Hors Taxes

A la charge Moitié locataire / Moitié mandant

Honoraires de rédactions d'actes

450,00 € HT

540 € TTC

A la charge du locataire

(TVA applicable : 20%)